



**3211 - Structures de création  
et de diffusion culturelles**

**Aide au titre des équipements culturels**

**Rapport n° CP/2011/876**

**Service gestionnaire :**

Service du développement artistique

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation deux propositions d'attribution de subventions aux communes pour la construction, la transformation et la mise aux normes d'équipements culturels.

1- Construction d'un équipement culturel à Monswiller

La Commune de Monswiller a décidé de démolir la salle des fêtes existante et de construire un équipement culturel de 1800 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 800 personnes.

Cet équipement est inscrit au Contrat de Territoire de la Région de Saverne. Il permettra d'accueillir des spectacles et d'organiser de nombreux événements.

Ce projet prévoit notamment la construction d'une grande salle principale de 752 m<sup>2</sup>, une scène de 142 m<sup>2</sup>, des loges, une capacité de 812 places assises dont 390 en gradins amovibles, ainsi qu'une salle de réunion, un équipement de cuisine et un bar.

Le coût total des travaux s'élève à 3 234 425 € HT et le plafond de la dépense subventionnable est de 1.908.000 € HT.

Il est proposé d'accorder à la Commune de Monswiller une subvention de **381.600 €**, soit 20% d'une dépense subventionnable de 1 908 000 €, avec un versement en trois acomptes, dans le cadre de l'AP/CP votée par l'assemblée plénière le 24 octobre 2011 :

- 100 000 € en 2011
- 140 800 € en 2012
- 140 800 € en 2013

2- Restructuration du Foyer Saint-Louis à Schiltigheim

La Ville de Schiltigheim a décidé la restructuration, l'extension et la mise aux normes du Foyer Saint-Louis. Le bâtiment existant fera l'objet d'une extension en partie sud et est.

Cette extension est envisagée tel un foyer, lieu d'échanges, de rencontres culturelles et festives, l'espace servant à la fois d'attente avant les spectacles, à l'entracte ou en fin de spectacle.

L'extension abritera également une nouvelle salle pour la danse et les répétitions de chorales et de formations musicales. La salle de spectacle pourra accueillir 250 spectateurs.

Cette restructuration est inscrite au Contrat de Territoire de l'Agglomération Strasbourgeoise.

Le coût total des travaux s'élève à 2 485 152 € HT.

Il est proposé d'accorder à la Ville de Schiltigheim une subvention de **283.528,80 €**, montant inscrit au Contrat de Territoire, soit 17% d'une dépense subventionnable de 1 667 813 € HT, avec un versement en trois acomptes, dans le cadre de l'AP/CP votée par l'assemblée plénière le 24 octobre 2011 :

- 100 000 € en 2011
- 100 000 € en 2012
- 83 528,80 € en 2013.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34214	204-20414-3120	283 528,80 €	283 528,80 €	100 000,00 €
34238	204-20414-3120	381 600,00 €	381 600,00 €	100 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :


*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes, au titre de l'aide aux équipements culturels :*

- 381 600 € pour la Commune de Monswiller ;
- 283 528,80 € pour la Commune de Schiltigheim.

*Elle approuve par ailleurs les conventions financières jointes au présent rapport, à conclure entre le Département et respectivement les Communes de Monswiller et Schiltigheim, et autorise son président à signer ces deux conventions.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL